



JPG/JPM/CD/225.12  
Dossier suivi par Aurélie DUFILS

Notre-Dame-de-Bliquetuit,  
Le 9 mai 2012

Monsieur LEBRUN  
Président  
de l'Association de défenses des berges  
de Seine  
Rue de Seine  
76113 Sahurs

des Boucles de  
la Seine Normande

Objet : réponse à votre courrier du 22 mars 2012  
au sujet de l'implantation d'un parc photovoltaïque sur la commune de Sahurs

Seine-Maritime  
Allouville-Bellefosse  
Anneville-Ambourville  
Anquetierville  
Bardouville  
Berville-sur-Seine  
Bois-Himont  
Caudebec-en-Caux  
Duclair  
Hautot-sur-Seine  
Hérouville  
Heurteville  
Jumièges  
La Cerlangue  
La Mailleraye-sur-Seine  
Le Mesnil-sous-Jumièges  
Le Trait  
Louvétot  
Mauny  
Norville  
Notre-Dame-de-Bliquetuit  
Petiville  
Quevillon  
Sahurs  
Saint-Arnoult  
Saint-Gilles-de-Crétot  
Saint-Martin-de-Boscherville  
Saint-Maurice-d'Ételan  
Saint-Nicolas-de-Bliquetuit  
Saint-Nicolas-de-la-Haye  
Saint-Nicolas-de-la-Taille  
Saint-Paër  
Saint-Pierre-de-Manneville  
Saint-Vigor-d'Ymonville  
Saint-Wandrille-Rançon  
Tancarville  
Touffreville-la-Câble  
Triquerville  
Vatteville-la-Rue  
Villequier  
Yainville  
Yvetot  
Yville-sur-Seine

Monsieur Le Président

C'est avec intérêt que j'ai lu votre courrier sur le projet d'implantation d'un parc photovoltaïque sur la commune de Sahurs. Le respect des enjeux environnementaux, paysagers, sociaux et économiques des projets est une préoccupation du Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande.

Comme vous le mentionnez, le Pnr a été associé dès mai 2010, par le Grand Port Maritime de Rouen, au projet d'implantation d'un parc photovoltaïque, sur l'ancienne chambre de dépôt de la commune de Sahurs. Une délibération cadrant notre partenariat a été prise le 27 mai 2010. Cette délibération spécifie néanmoins que « malgré un tel accompagnement, le comité syndical émettra un avis en toute indépendance lors de la phase de consultation des personnes publiques associées. »

L'insertion du projet dans un site en cours de classement au titre des paysages, sur une Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Floristique et Faunistique (ZNIEFF), à proximité d'un site Natura 2000, a été prise en considération par le Grand Port Maritime de Rouen. Une réunion s'est tenue le 10 février 2012, à la mairie de Sahurs, en présence de représentants de la mairie, du GPMR, du pétitionnaire, des bureaux d'études en charge de la rédaction de l'étude d'impact, des représentants de l'Etat et du Parc naturel régional. Seules les premières hypothèses d'orientation du projet nous ont été alors présentées.

Le Pnr sera vigilant sur la qualité des études d'impacts et les études de réaménagement, ainsi qu'aux propositions d'aménagements paysagers et environnementaux, qui doivent être à la hauteur des enjeux présents dans la Boucle de Roumare. Le Parc est conscient que l'impact paysager constitue un enjeu essentiel de ce projet.

Le Grand Port maritime de Rouen n'exclut pas la recherche d'une solution alternative de valorisation de cette parcelle en concertation avec le Parc naturel régional. Comme vous le soulignez, la valorisation agricole peut constituer une alternative intéressante et déjà mise en œuvre, tout en gardant à l'esprit la difficile conciliation entre un sol pollué et la valorisation d'un produit issu de ce sol.

Je prends donc acte de votre démarche et de votre interpellation sur ce projet et vous précise que l'équipe du Parc naturel régional reste à votre disposition pour toute précision.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma meilleure considération.

*Cordialement,*

Le Président,

Jean Pierre GIROD

Eure  
Aizier  
Barneville-sur-Seine  
Berville-sur-Mer  
Bouquelon  
Bourneville  
Caumont  
Conteville  
Étreville  
Foulbec  
Fourmetot  
Hauville  
Honguemare-Guénouville  
La Haye-Aubrée  
La Haye-de-Routot  
Le Landin  
Manneville-sur-Risle  
Marais-Vernier  
Pont-Audemer  
Quillebeuf-sur-Seine  
Routot  
Saint-Aubin-sur-Quillebeuf  
Saint-Mards-de-Biacarville  
Saint-Pierre-du-Val  
Saint-Ouen-des-Champs  
Saint-Samson-de-la-Roque  
Saint-Sulpice-de-Grimbouville  
Saint-Thurien  
Sainte-Croix-sur-Aizier  
Sainte-Opportune-la-Mare  
Tocqueville  
Trouville-la-Haule  
Vieux-Port

Maison du Parc : BP 13 - 76940 Notre-Dame-de-Bliquetuit  
Téléphone : 02 35 37 23 16 - Télécopie : 02 35 37 39 70

E-mail : [contact@pnr-seine-normande.com](mailto:contact@pnr-seine-normande.com)  
[www.pnr-seine-normande.com](http://www.pnr-seine-normande.com)